



Motion votée en Assemblée Générale le 16 avril 2014

Considérant le rôle fondamental que joue la filière trait dans le maintien des territoires ouverts, dans la conservation d'un patrimoine national et dans son rôle de produit agricole,

Considérant les différents rôles confiés par l'Etat aux associations nationales de races en substitutions aux missions remplies précédemment par les Haras Nationaux,

Considérant la non reconnaissance de notre filière dans le premier pilier de la PAC,

Considérant l'exclusion de l'élevage dans la définition actuelle du fonds cheval,

Et devant le désarroi des éleveurs de chevaux de trait matérialisé par une décapitalisation sans précédent de la jumenterie,

L'Assemblée Générale de France TRAIT 2014 demande au Ministère de l'Agriculture :

1. Une aide permettant aux étalonniers de continuer la professionnalisation de leur métier dans le prolongement de la Charte mise en place en 2012.
2. La mise en place rapide d'une identification efficace et identique financièrement à celle des autres filières d'élevage, gérée, comme celles-ci, par le secteur de l'élevage lui-même.
3. Une issue urgente concernant l'application du règlement sanitaire et les dysfonctionnements sur les suivis médicamenteux.
4. Une prise en compte financière de la valeur citoyenne du rôle du cheval de trait dans l'entretien et l'animation des territoires.
5. Un soutien à la mise en place d'une vraie filière viande française, identifiée en tant que telle.
6. Une solution acceptable concernant l'équarissage, source actuelle de fraude et de pratiques entraînant d'énormes risques sanitaires.
7. Un soutien permettant le renouvellement du Parc d'étalons que les ANR s'approprient à reprendre pour maintenir une maîtrise de la sélection dans une démarche collective.
8. La maîtrise réelle de la filière sur la gouvernance de son institut technique qu'est l'IFCE.
9. Une surveillance vigilante et favorable au maintien des PRM pour les 9 races chevaux de trait dans l'évaluation technique réalisée actuellement.

Fait à Le Breuil sur Couze, le 16 avril 2014.

Le Président,
Yves SPRIET